

Amendement 18

Inês Cristina Zuber, Ángela Vallina, Marie-Christine Vergiat, Patrick Le Hyaric, Eleonora Forenza, Kostadinka Kuneva, Sofia Sakorafa, Dimitrios Papadimoulis, Kostas Chrysogonos, Marina Albiol Guzmán, Paloma López Bermejo, Javier Couso Permy, Neoklis Sylikiotis, Sabine Lösing, Malin Björk, Fabio De Masi, Kateřina Konečná, Cornelia Ernst
au nom du groupe GUE/NGL

Rapport

A8-0015/2015

Marc Tarabella

Progrès accomplis en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans l'Union en 2013
2014/2217(INI)

Proposition de résolution**Considérant E bis (nouveau)***Proposition de résolution**Amendement*

E bis. considérant que l'augmentation du risque de pauvreté est étroitement et directement liée à la destruction d'importantes fonctions sociales de l'État, ainsi que cela a notamment pu être observé avec la destruction des systèmes publics de sécurité sociale qui, dans plusieurs États membres, ont récemment été confrontés à une dépréciation d'importantes prestations sociales (allocations familiales, allocations de chômage, indemnités de maladie, revenus d'insertion sociale), une réalité qui affecte de nombreuses femmes, surtout celles qui ont une famille à charge et qui gèrent tous les problèmes domestiques;

Or. en

4.3.2015

A8-0015/19

Amendement 19

Inês Cristina Zuber, Ángela Vallina, Marie-Christine Vergiat, Patrick Le Hyaric, Kostadinka Kuneva, Sofia Sakorafa, Dimitrios Papadimoulis, Kostas Chrysogonos, Marina Albiol Guzmán, Paloma López Bermejo, Javier Couso Permuy, Neoklis Sylikiotis, Sabine Lösing, Malin Björk, Fabio De Masi, Kateřina Konečná, Cornelia Ernst

au nom du groupe GUE/NGL

Rapport

A8-0015/2015

Marc Tarabella

Progrès accomplis en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans l'Union en 2013
2014/2217(INI)

Proposition de résolution

Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

F bis. considérant que les mesures d'austérité prises dans divers pays ont augmenté la vulnérabilité des femmes, que ce soit collectivement ou individuellement, aggravant leur exploitation et les poussant vers la pauvreté et la marginalisation, ce qui alimente également la traite des femmes et la prostitution;

Or. en

Amendement 20

Inês Cristina Zuber, Ángela Vallina, Marie-Christine Vergiat, Patrick Le Hyaric, Kostadinka Kuneva, Sofia Sakorafa, Dimitrios Papadimoulis, Kostas Chrysogonos, Marina Albiol Guzmán, Paloma López Bermejo, Javier Couso Permuy, Neoklis Sylikiotis, Sabine Lösing, Malin Björk, Fabio De Masi, Kateřina Konečná, Cornelia Ernst

au nom du groupe GUE/NGL

Rapport**A8-0015/2015****Marc Tarabella**

Progrès accomplis en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans l'Union en 2013
2014/2217(INI)

Proposition de résolution**Considérant R bis (nouveau)***Proposition de résolution**Amendement*

R bis. considérant que les régimes de travail flexibles (travail du week-end, horaires plus irréguliers, moins prévisibles et plus longs) se généralisent; qu'ils s'appliquent essentiellement aux travailleurs à temps partiel et, partant, majoritairement aux femmes, qui sont par conséquent plus susceptibles que les hommes de travailler selon des horaires différents d'une semaine à l'autre, ce qui complique la recherche d'un équilibre entre la vie professionnelle et la vie familiale; que ce constat rehausse l'importance de promouvoir des mesures qui encouragent cet équilibre;

Or. en

4.3.2015

A8-0015/21

Amendement 21

Inês Cristina Zuber, Ángela Vallina, Marie-Christine Vergiat, Patrick Le Hyaric, Eleonora Forenza, Kostadinka Kuneva, Sofia Sakorafa, Dimitrios Papadimoulis, Kostas Chrysogonos, Marina Albiol Guzmán, Paloma López Bermejo, Javier Couso Permuy, Neoklis Sylikiotis, Sabine Lösing, Malin Björk, Fabio De Masi, Kateřina Konečná, Cornelia Ernst

au nom du groupe GUE/NGL

Rapport

A8-0015/2015

Marc Tarabella

Progrès accomplis en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans l'Union en 2013
2014/2217(INI)

Proposition de résolution

Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

17 bis. invite les États membres à lutter contre la précarité de l'emploi sous toutes ses formes, conformément au principe les postes de travail permanents doivent être couverts par des contrats de travail établis en bonne et due forme;

Or. en

4.3.2015

A8-0015/22

Amendement 22

Inês Cristina Zuber, Ángela Vallina, Marie-Christine Vergiat, Patrick Le Hyaric, Eleonora Forenza, Kostadinka Kuneva, Sofia Sakorafa, Dimitrios Papadimoulis, Kostas Chrysogonos, Marina Albiol Guzmán, Paloma López Bermejo, Javier Couso Permuy, Neoklis Sylikiotis, Sabine Lösing, Malin Björk, Fabio De Masi, Kateřina Konečná, Cornelia Ernst

au nom du groupe GUE/NGL

Rapport

A8-0015/2015

Marc Tarabella

Progrès accomplis en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans l'Union en 2013
2014/2217(INI)

Proposition de résolution

Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

25 bis. insiste sur la nécessité de responsabiliser les États et les entités patronales au renouvellement des générations et aux droits de maternité et de paternité, ce qui implique le droit des femmes à être mères et travailleuses sans perdre leurs droits du travail;

Or. en

4.3.2015

A8-0015/23

Amendement 23

Inês Cristina Zuber, Ángela Vallina, Marie-Christine Vergiat, Patrick Le Hyaric, Kostadinka Kuneva, Sofia Sakorafa, Dimitrios Papadimoulis, Kostas Chrysogonos, Marina Albiol Guzmán, Paloma López Bermejo, Javier Couso Permuy, Neoklis Sylikiotis, Sabine Lösing, Malin Björk, Fabio De Masi, Kateřina Konečná, Cornelia Ernst

au nom du groupe GUE/NGL

Rapport

A8-0015/2015

Marc Tarabella

Progrès accomplis en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans l'Union en 2013
2014/2217(INI)

Proposition de résolution

Paragraphe 33 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

33 bis. observe que la crise économique favorise le harcèlement et la violence sous toutes ses formes ainsi que la prostitution dont sont victimes les femmes, en violation des droits de l'homme; insiste sur la nécessité d'augmenter les moyens publics, financiers et humains pour intervenir auprès des groupes menacés de pauvreté et lorsque des enfants, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes sans abri se trouvent dans des situations à risque;

Or. en